



Association Départementale des Pep de l'Ariège
18bis allées de Villotte - 09000 FOIX

Rapport d'activités Politiques Éducatives, Vacances, Loisirs et Culture

Centre de Montagne de Suc
Activité de placement de groupes
Projets culturels

Sommaire

Le Centre de Montagne de Suc	3
Introduction générale	3
Présentation de l'établissement	4
1) Dénomination, adresse géographique, lieux d'activité	4
2) Cadre réglementaire	4
3) Missions et type de public accueilli	4
L'activité en 2024	5
1. Les faits marquants de l'année	5
2. Nombre de personnes accueillies	5
3. Âge des personnes accueillies	5
4. Partenariats	6
5. Origine des personnes accueillies	6
6. Chiffres principaux	6
Les professionnel·les	9
1. Les faits marquants de l'année	9
2. Plateau technique	9
3. Formation	9
Les moyens matériels	10
1. Les faits marquants de l'année	10
2. Locaux (entretien, travaux, investissements à prévoir...)	10
3. Véhicules	10
4. Logistique	10
Éléments financiers	11
1. Les faits marquants de l'année	11
2. Évolution des sections d'exploitation / d'investissement / de la trésorerie	11
3. Résultat de l'année, proposition d'affectation	12
Conclusion générale et perspectives	13
L'activité de placement de groupes en classes de découverte	14
Introduction	14
Présentation de l'activité en 2024	14
Intérêts pédagogiques et éducatifs	14
Apports pour les jeunes	15
Perspectives	15
Le projet « Volutes »	16

Le Centre de Montagne de Suc

Introduction générale

L'année 2024 marque le retour de la possibilité de comparaisons fiables, après une longue période marquée par la crise sanitaire et ses conséquences.

Pour la première fois depuis cinq ans, nous pouvons comparer l'activité de cette année à celle de 2023 première « année normale » après la crise sanitaire. En guise de repères par rapport au « monde d'avant », nous comparerons également l'activité de 2024 à celle de 2019 « année de référence » en termes « d'activité ».

Comme vous le lirez dans les pages qui suivent, plusieurs éléments marquants sont à souligner en 2024 pour le Centre de montagne.

En premier lieu, nous devons mentionner un virage, tant au plan de l'activité qu'au plan symbolique. En effet cette année, pour la première fois depuis plusieurs décennies, nous n'avons accueilli aucune classe de la Vienne. Ce fait valide l'hypothèse émise il y a maintenant près de 10 ans par les PEP 86 et les PEP 09 de la fragilité de ces séjours en raison notamment de la hausse des coûts de transport. Cette analyse conjointe nous avait conduits à travailler un plan de reprise de gestion du centre par notre association ariégeoise. Nos travaux collectifs, ainsi que la qualité remarquable du dialogue avec nos collègues Viennois auront permis d'éviter une situation qui se serait inéluctablement dégradée et aurait probablement entraîné la fermeture du Centre aujourd'hui.

Pour compenser cette évolution, vous constaterez, fidèlement aux objectifs que nous nous étions fixés d'une « relocalisation » de notre public, que nous avons multiplié les accueils de courts séjours d'établissement ariégeois, haut-garonnais et audois.

Pour autant, la situation du Centre reste fragile, malgré une activité qui retrouve aujourd'hui les niveaux attendus. Cela nous a entraîné à amorcer un travail de restructuration de la promotion, de la commercialisation, de la tarification des séjours afin de s'adapter aux changements sociétaux et être le plus efficaces possible. Ces travaux, menés sous l'égide de la FG PEP, devraient rendre leurs conclusions courant 2025 avec des préconisations que nous nous appliquerons à mettre en œuvre au plus vite.

Présentation de l'établissement

1) Dénomination, adresse géographique, lieux d'activité

Le centre de Montagne Jean et Jeanne Nayrou est situé dans le village de Suc, sur la Commune de Val-de-Sos (09120). Propriété de la commune, les bâtiments sont mis à disposition de notre association dans le cadre d'un bail locatif.

Un comité de pilotage annuel entre la municipalité et les PEP 09 permet de faire le point sur le partenariat, sur l'activité du centre et d'évoquer les perspectives de la structure.

2) Cadre réglementaire

Le centre est régi par la réglementation des centres d'hébergement collectif. Il dispose d'agréments lui permettant l'accueil de groupes divers et variés :

- Agrément préfectoral (SDJES)
- Agrément de l'éducation nationale

À la suite d'une évolution récente, sa capacité maximale est passée à 99 places, augmentant ainsi de 19 places.

3) Missions et type de public accueilli

Le centre accueille principalement des groupes d'enfants pour des séjours pédagogiques (classes de découverte) ou de vacances. Il propose des activités variées et construites « sur mesure », en lien étroit avec les objectifs poursuivis par les encadrants des groupes.

Il peut également accueillir des groupes d'adultes venant découvrir le milieu montagnard, faire un stage sportif ou encore pratiquer la randonnée.

En synthèse...

En 2024, le Centre de montagne augmente sa capacité d'accueil de 80 à 99 personnes.

L'activité en 2024

1. Les faits marquants de l'année

La préparation du début de l'année 2024 a été compliquée puisque nous avons appris très tardivement que les séjours « classes de neige » (séjours organisés en partenariat avec les PEP86) prévus en tout début d'année (janvier – début février) ne pourraient plus être proposés aux écoles de la Vienne à la suite de l'arrêt des subventions du CD 86.

Finalement, grâce à une réactivité importante, à une commercialisation très active et à l'adaptation de nos conditions tarifaires, nous avons réussi à accueillir des groupes toutes les semaines de l'hiver.

Le printemps (de fin avril à mi-juin) est la période la plus recherchée par les groupes scolaires. Nous avons dû refuser beaucoup de groupes.

En juillet et début août, comme chaque année, nous avons accueilli huit séjours de vacances, notamment beaucoup de centres de loisirs provenant de la région toulousaine.

A l'automne nous avons accueilli plusieurs séjours « Intégration-Cohésion 6° » de collèves ariégeois et haut-garonnais (12 séjours, soit 23 classes de 6°).

En hiver nous organisons plutôt des séjours de 4 jours / 3 nuits ou de 3 jours / 2 nuits et au printemps nous avons beaucoup de demandes pour des séjours de 3 jours / 2 nuits voire de 2 jours / 1 nuit.

Il est à noter également que cette année, 60% des groupes accueillis sont des usagers très réguliers de la structure et qu'environ 25 % sont de « nouveaux groupes ». Ce taux de fidélisation est un signe de la qualité de nos actions.

Cette année nous avons accueilli beaucoup de nouveaux groupes aux mois de mars et juin et également au mois de juillet.

2. Nombre de personnes accueillies

En 2024 nous avons accueilli environ 3 700 personnes soit 2 600 enfants et 1 100 adultes pour un total de 7 800 journées.

3. Âge des personnes accueillies

Le type de public accueilli est le même que les années précédentes : essentiellement (85%) des enfants (des élèves en classes de découverte et des enfants ou pré-ados en séjours vacances) et des groupes d'adultes divers (15%).

- Nombre d'Enfants de moins de 18 ans (« groupes jeunes ») : **2550**
- Nombre d'Adultes (« groupes Adultes Nuitée - PC ») : **451 (payants)** / 1 112 Adultes au total

2024: GROUPES de	-de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	15-18 ans	Adultes (Nuitée - PC)
Nbre de personnes	177	2053	235	84	451

4. Partenariats

- Continuation de notre investissement au « RESEDA » (Réseau d'Éducation et de Sensibilisation à l'Environnement d'Ariège).
- Renforcement du partenariat :
 - avec l'USEP (Laetitia Castaing) pour des « classes départementales USEP »
 - avec l'OCCE (Jennifer Enoff) : projet « l'école dehors »
 - avec l'Observatoire de Sabarat (Yannick Lamotte) pour des « séjours Astronomie & Environnement »
 - avec Isabelle Corbières (géologue) pour des « journées Géologie »
 - avec Martial Estèbe et Fabrice Cavassa de MVE Groupe Estebe (Responsables Entreprise de Production Energie Electrique à partir d'énergie Renouvelable)
 - avec la CCHA (convention de mise à disposition du Centre d'Accueil de Vicdessos en juillet-août) pour l'accueil d'un séjour sportif rugby (Association Rugby Vacances Ariège) en gestion libre au mois de juillet ainsi que des organisateurs du « Challenge du Montcalm Cap Montcalm » en « nuitées » au mois d'août.
 - avec l'OT des Pyrénées Ariégeoises (Gisèle Lacassin)

5. Origine des personnes accueillies

Origine Géographique des établissements scolaires en « **Séjours** classes de découvertes »

Département ou Région	2019	2022	2023	2024
09	10 + 7 (6°)	12 + 8 (6°)	9 + 9 (6°)	21 + 6 (6°)
31	5 + 4 (6°)	4 + 4 (6°)	13 + 6 (6°)	12 + 5 (6°)
11	4	0	2	5
Occitanie (hors 09, 11, 31)	4	2	5	2
Vienne	6	3	6	0
Gironde	2	2	2	2
Nouvelle-Aquitaine (86 – 33)	4	1	0	0
Pays de Loire ou Bretagne	1	3	0	2
Divers	1	1	1	1
TOTAL	48	40	53	56

C'est la première année, depuis probablement 50 ans, que le Centre de montagne de Suc, n'accueille aucune classe de neige ou de découvertes de la Vienne. À noter également que 21 établissements scolaires ariégeois ont organisé un séjour au Centre de montagne, actant de fait la relocalisation de notre public.

6. Chiffres principaux

L'activité de 2024 représente environs 7 800 journées réalisées, soit 350 journées de moins qu'en 2019 (8150 journées « année de référence ») et 600 journées de moins qu'en 2023 (8400 journées « année où le fonctionnement a été normal »). Ceci s'explique en grande partie par la diminution de la durée des séjours en « classes de découvertes ».

Le « nombre de journées » est inférieur à l'année précédente puisque nous avons réalisé 600 journées de moins qu'en 2023 (soit – 8%), ce qui s'explique en partie par la diminution de la durée des séjours « classes de découvertes » mais également par la diminution du « nombre de journées

adultes ». Contrairement à 2023 nous n'avons pas accueilli de groupes de randonneurs fin juin -début juillet ni fin août-début septembre.

Nous avons très bien fonctionné au printemps (beaucoup de demandes pour l'organisation de classes de découvertes en mai-juin et également pendant l'été (séjours vacances, stage musique).

Nombres de « Journées » :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2024/2019	2024/2023
Nombre de « Journées »	8156	4106	3450	6743	8404	7803	(-353)	(-601)
Nombre de « Journées Enfants »	6908	2955	2826	5321	6524	6396	-512	-128
Nombre de « Journées Adultes »	1248	1151	624	1422	1880	1407	+159	-473

Nous voyons au travers de ces chiffres une fréquentation 2024 légèrement inférieure à celle de 2019 (« année de référence »). Nous pouvons également noter en 2024 la diminution significative du « nombre de journées adultes » par rapport à 2023. Ceci s'explique en grande partie par le fait que nous avons fêté en octobre 2023 le 40^e anniversaire des stages de musique et également par le fait que, contrairement aux autres années, nous n'ayons pas accueilli, en 2024, de groupes de randonneurs fin juin-début juillet ni fin août-début septembre.

2024	Janv-Fév	Mars-Avril	Mai-Juin	Juillet-A	Sept-Oct	Nov-Déc
Nombre de journées	1347	1423	1868	1586	1072	471
Nombre de « Journées Enfants »	1227	1333	1436	1307	751	342
Nombre de « Journées Adultes »	120	90	432	279	321	129

2024 - 2019	Janv-Fév	Mars-Avril	Mai-Juin	Juillet-A	Sept-Oct	Nov-Déc
Nombre de journées	-204 (--)	-230 (--)	+180 (++)	+88 (+)	-279 (--)	+56 (+)
Nombre de « Journées Enfants »	-250 (--)	-167 (-)	+156 (+)	+ 166 (+)	-365(--)	-52
Nombre de « Journées Adultes »	+46	-63	+24	-78	+86	+108 (+)

2024 - 2023	Janv-Fév	Mars-Avril	Mai-Juin	Juillet-A	Sept-Oct	Nov-Déc
Nombre de journées	-251(--)	-87 (-)	+31	+329 (++)	-437 (--)	-223 (--)
Nombre de "Journées Enfants"	-251	-25	+91	+376 (++)	-46	-275 (--)
Nombre de "Journées Adultes"	0	-62	-60	-47	-391(--)	+52

En synthèse...

- La baisse de la durée des séjours depuis quelques années, la fin des classes de neige de la Vienne, l'augmentation des coûts du transport et les changements sociétaux nous incitent à faire évoluer en permanence notre mode de fonctionnement et notamment la promotion, la commercialisation et la tarification de nos séjours...
- Malgré des chiffres légèrement inférieurs à l'année 2023, le bilan de l'activité de l'année 2024 est positif et nous encourage à continuer notre adaptation aux évolutions des demandes.

Les professionnel·les

1. Les faits marquants de l'année

En 2024 l'équipe de 7 permanents est stable. C'est la même équipe depuis trois ans et demi.

L'équipe de cuisine a été renforcée ponctuellement par un agent de service.

Afin d'assurer l'encadrement des groupes (animation, accueil, permanences de nuit, transport) nous avons recruté un animateur supplémentaire sur la période hivernale (de janvier à mars) et également de juillet à mi-novembre.

2. Plateau technique

Deux agents de service en CDD ont un emploi annualisé de début janvier à mi-novembre à environ 25 heures /semaine.

Un animateur a un emploi saisonnier de début janvier à mars puis de juillet à mi-novembre à environ 25 heures/semaine. En 2025 nous envisageons pour ce poste un emploi annualisé de 21 à 25 heures /semaine de début janvier à mi-novembre.

3. Formation

Le nouvel animateur a validé au printemps sa formation permis D + FIMO pour le transport en commun de personnes. En décembre, il a également débuté la formation du BAFD afin d'assurer la direction de séjours vacances dès l'été 2025.

En mars, une salariée de l'équipe a participé à la formation Sauveteur Secouriste du Travail. A l'automne deux salariés ont suivi la formation informatique « Office 365 débutant ».

En synthèse...

- Une équipe stable qui s'inscrit dans la durée
- Le renfort d'un nouvel animateur en cours de formation pour être polyvalent.

Les moyens matériels

1. Les faits marquants de l'année

En 2024, toujours des soucis de fonctionnement et de régulation du système de chauffage et de production d'Eau Chaude Sanitaire. Ce point crée un dysfonctionnement qui pèse sur la gestion quotidienne et reste encore en cours de finalisation à ce jour.

2. Locaux (entretien, travaux, investissements à prévoir...)

Des achats de matériel ont été effectués cette année : machine à laver le linge, stores pour vélux mobilier divers, vaisselle, taies d'oreillers, couettes, linge de lit.

Des investissements ont été engagés : « contrat photocopieur », achat de lits superposés et de matelas & aménagement de la salle des combles en 3^e salle d'activité (sol et mur).

L'investissement dans un lave-vaisselle professionnel à capot est à envisager pour la fin de l'année 2025.

En 2024 la mairie a finalisé la mise aux normes de l'installation électrique du bâtiment et envisage en 2025 :

- de sécuriser toutes les fenêtres du 1^{er} étage par la mise en place de garde-corps
- de changer plusieurs menuiseries afin de faciliter l'évacuation du public et d'éviter les déperditions de chaleur.

Enfin, une priorité pour 2025 sera de finaliser le projet de création d'un logement de fonction sur place (en partenariat avec la mairie) et également de solliciter à nouveau le Conseil Départemental sur le projet d'aménagement du virage sur la D18A qui pourrait permettre l'accès aux bus de 13 mètres jusqu'au parking du village de Suc.

Notons d'une manière globale la persistance de l'engagement de la collectivité pour faire en sorte que le Centre reste en bon état et puisse faire montre d'une qualité d'accueil suffisante.

3. Véhicules

Nous avons acheté (en janvier 2024) un nouveau véhicule (TCP) de 33 places (Iveco Indcar) pour remplacer l'Iveco Wing (TCP) de 31 places. Nous empruntons occasionnellement un 9 places à d'autres structures de l'association.

4. Logistique

Étant donné qu'à certaines périodes il était compliqué d'assurer les transports sur place des groupes avec seulement deux salariés ayant le permis TCP, nous avons recruté un nouvel animateur qui s'est formé au printemps 2024 et a commencé à assurer cette mission de transport en commun de personnes dès l'été 2024.

Éléments financiers

1. Les faits marquants de l'année

L'année 2024 a été marquée par la baisse des produits d'exploitation en lien avec celle du nombre de journées. Toutefois, la poursuite du travail sur la tarification a permis de limiter son impact financier.

L'évolution de la demande vers des séjours plus courts génère des coûts supplémentaires pour la structure.

Le nombre d'ETP a évolué cette année de plus de 0.2 ETP sur l'année, générant des coûts salariaux supplémentaires importants.

2. Évolution des sections d'exploitation / d'investissement / de la trésorerie

CHARGES	
60-61-62- Achats /services extérieurs/ Autres services extérieures	210 407
63-64- Impôts taxes/ Charges de personnel	247 675
65-68 autres charges gestion courantes / Dotation aux amortissements et provisions	21 477
TOTAL	479 559
PRODUITS	
70- Produits	448 917
75- 77 79 Autres produits	6 929
TOTAL	455 846
RESULTAT	-23 713

Les Charges

Certains postes de charges enregistrent des augmentations significatives, notamment :

- les charges de salaires, en raison des évolutions conventionnelles, ainsi que de l'embauche d'un animateur supplémentaire ;
- les charges liées à l'achat de matériels nécessaires à l'activité (matériel de ski par exemple), ainsi qu'à l'entretien des locaux et des équipements du centre.

Quelques investissements ont été réalisés au cours de l'année. Le centre a, en particulier, fait l'acquisition d'un nouveau bus et réalisé des achats en vue de l'augmentation de la capacité du centre.

Les Produits

L'essentiel des produits est lié à la vente des séjours. L'évolution vers des séjours plus courts et la diminution du nombre de journées (-8%) a de facto impacté les recettes (-3%).

Cependant, l'évolution de la tarification a permis de limiter son impact.

3. Résultat de l'année, proposition d'affectation

Le résultat comptable déficitaire s'élève à 23 713 € et sera imputé sur les « Fonds propres sans droit de reprise ».

Nous pouvons considérer que 2024 est une année « transitoire ». En effet, grâce à l'augmentation de la capacité d'accueil du centre et à l'étude budgétaire en cours, nous espérons retrouver en 2025 un équilibre financier.

En synthèse...

- Un résultat déficitaire
- Une tarification en constante adaptation
- Une étude budgétaire en cours

Conclusion générale et perspectives

En réalisant 7800 journées en 2024, le centre a pour la deuxième année consécutive retrouvé une activité quasiment conforme à ses objectifs. Ce résultat est obtenu malgré une année particulièrement difficile où plusieurs facteurs sont venus freiner notre activité :

- Arrêt des séjours de la Vienne
- Diminution de la durée des séjours
- Baisse des demandes d'été

Dès à présent, le travail de restructuration de la tarification des séjours, amorcé depuis 2 ans, semble porter ses fruits puisque bien que les séjours soient de plus en plus courts nous obtenons un résultat financier légèrement déficitaire tout en réalisant moins de journées qu'en 2023 et en ayant renforcé l'équipe d'animation.

Les résultats devraient connaître une amélioration dans les prochaines années si nous parvenons à maintenir ce niveau d'activité, en tablant sur les effets de la restructuration qui va découler du travail d'étude mené avec la FG PEP.

2025 sera la dixième année du travail qui a conduit les PEP 09 à s'intéresser à l'activité et à la gestion du Centre de Suc, en partenariat avec les PEP 86. De nombreuses évolutions ont eu lieu durant cette période, permettant à la structure de continuer à exister, dans un moment où de nombreux centres ont mis la clé sous la porte.

Gageons que les travaux de restructuration entrepris cette année permettront au Centre d'apporter une touche positive permettant d'assurer la pérennité de ce lieu, et annonciatrice de nouvelles propositions pour les enfants et les adultes qui nous rendent visite.

L'activité de placement de groupes en classes de découverte

Introduction

L'année écoulée a été marquée par une dynamique intéressante autour de l'organisation de séjours de classe de découverte. Fidèle à notre mission éducative et sociale, notre association a accompagné plusieurs établissements scolaires dans la mise en place de projets pédagogiques hors les murs, favorisant l'épanouissement des jeunes et leur ouverture au monde.

Présentation de l'activité en 2024

Au-delà de l'activité du centre de Suc décrite plus haut, le réseau des PEP est parmi ceux qui, en France, proposent une offre des plus larges pour les groupes désireux d'organiser une classe de découverte.

Séjours à la mer, à la montagne, à la campagne, à la ville... nombreuses sont les propositions qui peuvent être faites aux enseignant-es qui nous contactent.

Plusieurs écoles ariégeoises entrent donc en lien avec nous à ce sujet.

D'autre part, par le biais d'un conventionnement avec les PEP 32 et les PEP 65, nous organisons des séjours pour des écoles gersoises et haut-pyrénéennes qui souhaitent se rendre dans des centres du réseau PEP en France/

Au cours de l'année, nous avons organisé 2 séjours de Classe de Découverte, répartis entre la mer, la montagne et la campagne. Ces séjours ont concerné près de 79 élèves issus de cycles 2 et 3 (du CP au CM2), en partenariat avec 2 écoles primaires de la région des Pyrénées Atlantiques (64).

Les destinations ont été choisies en fonction des projets pédagogiques des enseignants : découverte du littoral, sensibilisation à l'environnement montagnard, immersion dans le patrimoine rural, etc.

Chaque séjour a été encadré par une équipe composée d'enseignants, d'animateurs qualifiés et de personnels logistiques, garantissant la sécurité, la qualité pédagogique et le bien-être des enfants.

Enfin, notons que, fidèle à ses traditions, notre association apporte son concours pour faciliter le départ des jeunes en attribuant des bourses au départ dans des situations délicates qui risqueraient d'empêcher le départ de certains élèves pour des questions financières.

Intérêts pédagogiques et éducatifs

Nos séjours de classe de découverte s'inscrivent pleinement dans les objectifs de l'Éducation nationale. Ils permettent :

- L'apprentissage par l'expérience : les enfants découvrent concrètement des notions abordées en classe (géographie, sciences, histoire...).
- Le développement de l'autonomie : vivre en collectivité, gérer ses affaires personnelles, respecter des règles de vie commune.
- La cohésion de groupe : les séjours renforcent les liens entre élèves et permettent de travailler la dynamique collective.
- L'ouverture culturelle et environnementale : les jeunes découvrent de nouveaux territoires, modes de vie et enjeux écologiques.

Apports pour les jeunes

Les retours des enseignants, des familles et des enfants eux-mêmes sont très majoritairement positifs : ces séjours sont des moments forts de leur parcours scolaire. Ils permettent aux jeunes de :

- Gagner en confiance en soi ;
- Développer leur curiosité et leur esprit critique ;
- Créer des souvenirs marquants et positifs de leur scolarité ;
- S'ouvrir à la diversité des territoires et des cultures.

Perspectives

Fort de cette dynamique, les PEP 09 structurent peu à peu leur organisation interne pour promouvoir ces séjours qui sont un élément essentiel d'un parcours d'écolier ou de collégien. Grâce à la force de notre réseau, à la qualité de ses propositions et à notre ancrage local auprès des écoles, nous souhaitons pour l'année à venir :

- Étendre et mieux faire connaître notre offre aux établissements d'Ariège pour des séjours thématiques.
- Renforcer l'accessibilité financière grâce à de nouveaux partenariats.
- Développer des outils d'évaluation de l'impact éducatif des séjours.

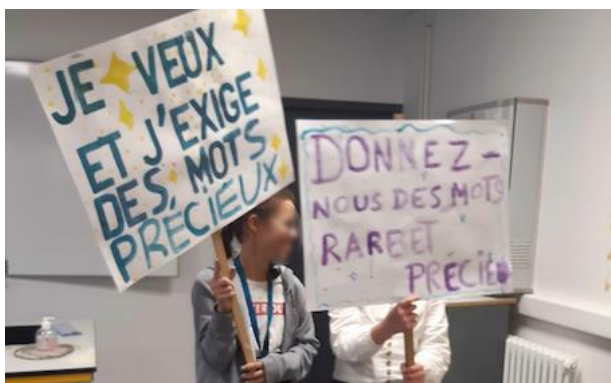
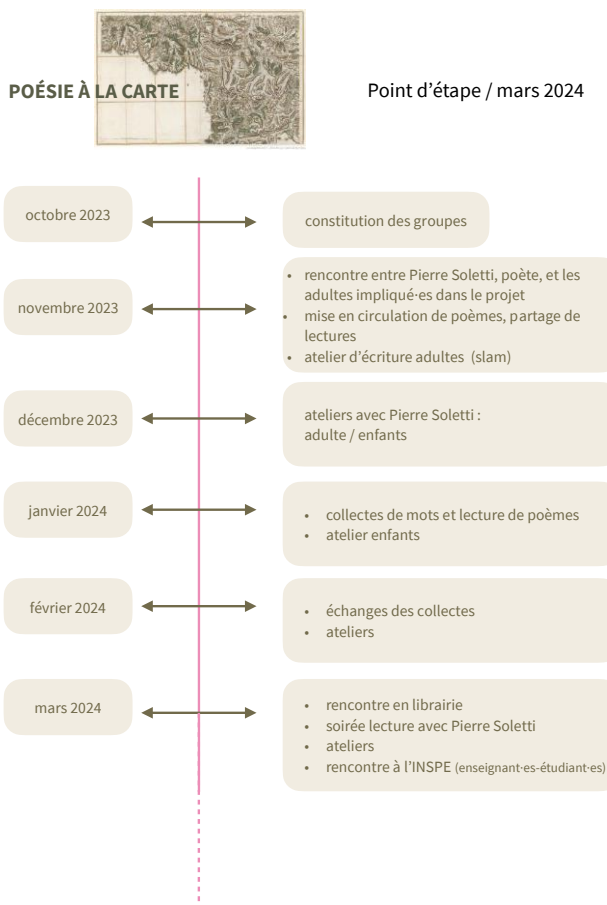
Le projet « Volutes »

En 2023, 2024, sous l'égide de l'OCCE, nous avons mené un projet « Volutes » avec des groupes d'élèves de Foix et de la Communauté des Communes de la Haute-Ariège.

Ce projet visait à permettre la rencontre entre des élèves et un poète autour de questions de cadre de vie, d'environnement.

Les travaux se sont échelonnés entre le mois d'octobre et le 1^{er} mai 24, date à laquelle une manifestation a rassemblé actrices et acteurs de ce projet à Ax les Thermes.

Une journée entière dédiée à la poésie avec des expositions, des lectures, des jeux, des cabinets poétiques, un concert et une monumentale manifestation du 1^{er} mai dont nous nous rappellerons longtemps.



Pour regarder les images,
<https://vimeo.com/946991454>

